CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E56918** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE 01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Raison sociale : ENTREPRISE J.M. VALLIER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 10/06/2024

Capital : 100 000

188 RUE VICTOR HUGO
PETIT COEUR
73260 LA LECHERE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 428 909 402 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8104972

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021124564904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021124564904

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 04 79 22 50 06 **Fax :** 04 79 22 59 26

Portable : 0678859421

Responsabilité légale :
VALLIER JEAN MARC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : entjmvallier@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 232 415 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	5	30/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/09/2026 13:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.